

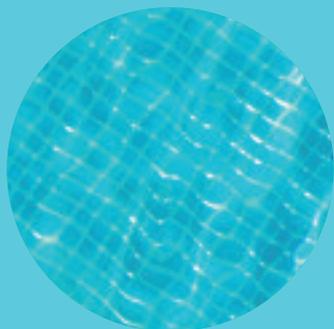
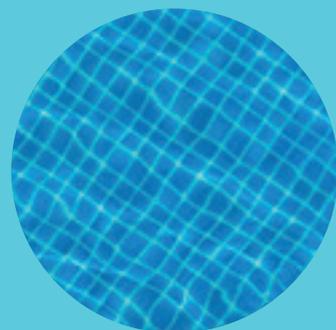
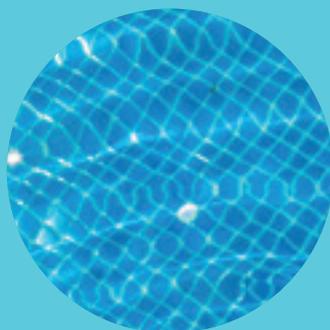
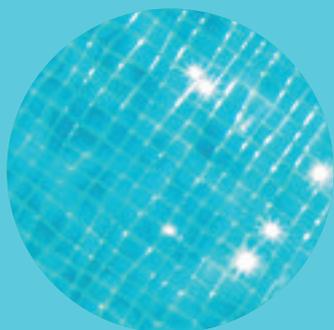


Febelgra
united in
graphics

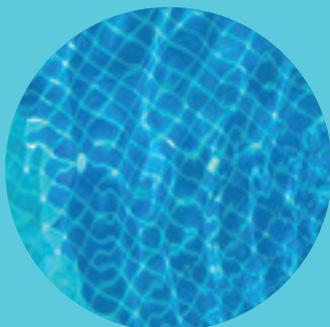
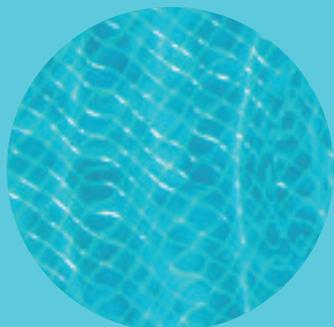
06 **FIRST** 2020

Bulletin mensuel de la fédération des industries graphiques asbl

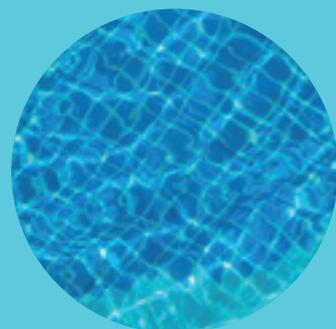
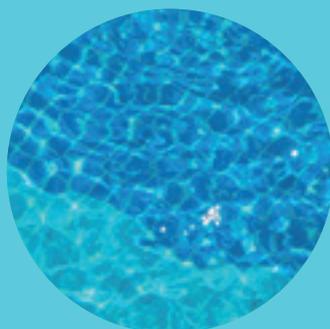
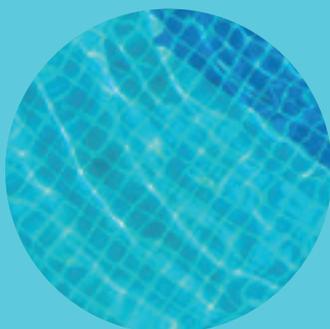
IMPRESSION



Chiffres du
secteur 2019



Au revoir
Gilberte de
Febelgra



édition



- 2**
Sommaire
- 3**
Édito
- 4 - 7**
Les chiffres du secteur 2019
- 8**
Les vacances
- 9 - 16**
Un petit bout d'histoire de Febelgra
Départ de Gilberte
- 17**
Suspension du délai de préavis
- 18**
Conseils pour une bonne
expérience client
- 19**
Lecteurs d'empreintes digitales
- 20**
Studio Soku
- 21**
En bref
- 22**
Update chiffres
Salaires et charges
Pourcentages ONSS
Charges sociales
Indice salarial
Indices papier
- 23**
Focus sur le papier
- 24**
Partners in Creativity



First Impression est le bulletin mensuel de la fédération des industries graphiques asbl

www.febelgra.be

Suivez-nous sur les médias sociaux :



www.linkedin.com/company/febelgra

www.facebook.com/febelgra

www.instagram.com/febelgra

www.twitter.com/febelgra

Redaction Ann Kestens - Gilberte Le Jeune - Marisa Bortolin - Marc Vandenbroucke

Adresse Febelgra asbl, Place du Champ de Mars 2, 1050 Bruxelles -
T + 32 2 680 06 68 - info@febelgra.be

Impression Antilope De Bie Printing

E.R. Marc Vandenbroucke, Place du Champ de Mars 2, 1050 Bruxelles -
Membre d'Union des Éditeurs de la Presse Périodique asbl

ÉDITO

Pour chaque fin il y a toujours un nouveau départ

Suite à la décision du Conseil d'Administration de conserver l'identité indépendante de Febelgra et de rechercher des partenariats, la mission ad intérim de Marc Vandembroucke a également été prolongée pour une durée indéterminée. Il sera également responsable de l'expansion des services et de la modernisation de notre fédération. Nous lui adressons tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

Denis Geers, Président du Conseil d'Administration

C'est un fait incontournable: après plus de 40 ans, Gilberte "de Febelgra" nous fait ses adieux et part en pension à partir du 1er août. Vu son parcours, on peut certainement parler d'un jalon important dans l'histoire de notre fédération.

Nous avons donc réservé une place d'honneur pour Gilberte dans cette édition afin de partager avec vous une partie importante de sa carrière (page 9). Le lecteur reçoit également en cadeau un morceau d'histoire intéressant sur Febelgra!

Après le départ de deux autres collègues qui ont pris leur retraite au début de l'année, Gilberte est la troisième à relever un nouveau défi cette année. Une montagne de mots ne peut suffisamment résumer

tous ses mérites pour la fédération. Mais elle le dit avec sa voix sincère et tant de fois entendue: MERCI! Et n'oubliez pas: partir à la retraite est un véritable honneur, mais attention: vous n'aurez plus jamais de congés!

Tout cela signifie, plus que jamais, que cette année est marquée par le renouveau. La succession de Gilberte est désormais assurée. Vous en apprendrez davantage à ce sujet dans le prochain numéro.

Entre temps, la période du corona n'est pas terminée, mais elle s'amenuise. Nous continuons à attirer l'attention des autorités sur l'impact de cette crise sur notre secteur.

Nous avons également négocié tout au long des dernières semaines avec

les partenaires sociaux au sein de la commission paritaire sur un certain nombre de mesures visant à atténuer l'impact de la crise du coronavirus sur les employeurs et les travailleurs. Vous serez informé en détail dans un bulletin d'information ainsi que dans la prochaine édition.

De nombreuses entreprises feront bientôt une pause, et c'est aussi déjà l'occasion de jeter un coup d'œil sur les chiffres sectoriels de l'année dernière, qui comportent également des notes positives (page 4).

L'équipe de Febelgra vous souhaite à tous d'agréables vacances!

Marc Vandembroucke
Directeur Général

LES CHIFFRES DU SECTEUR

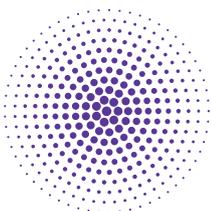
Une année avec des tendances à la baisse, mais l'augmentation du chiffre d'affaires dans l'imprimerie constitue un véritable coup de pouce en 2019

Quelques faits marquants

L'année écoulée a été caractérisée par **plusieurs paramètres en baisse**. Le nombre d'entreprises et l'emploi diminuent de manière significative et les investissements diminuent également.

L'augmentation du chiffre d'affaires

du secteur graphique (journaux non inclus) est cependant positive et encourageante. On note pour 2019, une croissance de **5,67% jusqu'à 2,659 milliards d'EUR**. La part de l'industrie de l'imprimerie dans cette croissance sera décisive. Nous pouvons en conclure qu'une **demande nationale plus forte** a fait du bien à notre industrie. Certainement si nous constatons en même temps que notre position pour l'exportation s'est encore affaiblie.



POUR PLUS D'INFORMATIONS :
marc.vandenbroucke@febelgra.be

Ce qui précède signifie également sans aucun doute également que **la productivité et l'efficacité** de nos entreprises et de leurs collaborateurs ont **augmenté**. **La poursuite de la vague de consolidation** dans le secteur en est également caractéristique; ainsi qu'une **meilleure utilisation des équipements de production**.

Les **exportations** ne se portent pas bien dans le secteur. On note une nouvelle **baisse de 32,62%** du volume total de chiffre d'affaires. Le Brexit annoncé ne sera pas étranger à cela, pas plus que le handicap salarial pour nos entreprises belges.

Enfin, on note une **baisse** remarquable du **chiffre d'affaires du secteur de la presse**. Après le krach de 2016, l'année 2019 a de nouveau été dominée par une forte contraction du marché.

1. Nombre d'entreprises (employeurs)

En 2019, le secteur graphique, à l'exclusion des imprimeurs de journaux, comptait 751 employeurs contre 802 en 2018, répartis comme suit par différents sous-secteurs ([voir tableau 1](#)):

- 543 par rapport à 580 (2018) imprimeries -6,38 %

- 175 par rapport à 185 (2018) entreprises prépresse -5,41 %
- 33 par rapport à 37 (2018) entreprises de finition -10,81 %

Cette **diminution** du nombre d'entreprises est la plus importante depuis 2013.

Par conséquent, la **consolidation du secteur** se poursuit. La baisse est la plus importante en termes nominaux et en pourcentage dans le sous-secteur de l'impression.

Contrairement au nombre d'employeurs, **le nombre de travailleurs indépendants** - avec ou sans personnel - dans le secteur graphique belge a de nouveau **augmenté** en 2018 (*):

- Les travailleurs indépendants en tant que profession principale restent stables
- Les travailleurs indépendants en tant qu'activité complémentaire ont augmenté d'au moins 12,34%
- Les travailleurs indépendants exerçant une activité après la pension augmentent de 5,35%

(selon les chiffres les plus récents de l'INASTI ([voir tableau 1 bis](#)). Ces chiffres se réfèrent à l'entièreté du NACEBEL 18.1.



Tableau 1 Répartition du nombre d'employeurs de l'industrie graphique (à l'exclusion des imprimeurs de journaux) en Belgique au cours des dernières années et par activité principale (Source: ONSS)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Impression	891	845	796	765	723	670	649	641	609	580	543
Préresse	330	300	277	245	230	219	213	208	198	185	175
Finition	64	63	62	64	48	49	43	40	38	37	33
Total	1285	1208	1135	1074	1001	938	905	889	845	802	751

Tableau 1 bis Nombre de travailleurs indépendants dans l'industrie graphique (NACEBEL 18.10) (Source: INASTI)

	Activité principale			Activité complémentaire			Activité après la pension		
	2016	2017	2018*	2016	2017	2018*	2016	2017	2018*
À l'étranger**	32	34	34	9	12	10	5	7	6
Région Bruxelles Capitale	365	371	382	108	123	130	59	61	70
Région wallonne	721	749	707	424	441	440	190	211	212
Région flamande	2 037	2 052	2 082	907	1 012	1 204	360	375	401
Total	3 155	3 206	3 205	1 448	1 588	1 784	614	654	689

(*) les chiffres du 31/12/2019 ne seront disponibles qu'à la fin du mois de juillet 2020

(**) les assujettis (indépendants) qui, quelle que soit leur nationalité, ne sont pas domiciliés en Belgique (c'est-à-dire à l'étranger!), mais qui exercent leur activité professionnelle indépendante en Belgique et sont affiliés dans ce cas au statut social de travailleur indépendant.

2. L'emploi

Au cours de la dernière année, les travailleurs actifs dans notre secteur (journaux non inclus), étaient répartis comme suit dans les différents sous-secteurs (voir tableau ②):

- Imprimeries: 7368; c.-à.d. - 7,43 %
- Prépresse: 1349; c.-à.d. - 1,78 %
- Entreprises de finition: 355; c.-à.d. - 15,88 %

Cela a entraîné **la perte de 682 emplois, soit 7,01 % des emplois du secteur**. En termes de pourcentage, 2019 représente donc la plus forte baisse des dix dernières années. Il convient de noter que seules les faillites majeures de l'année écoulée constituent la majorité de cette frappante diminution.

En 2019, nous avons la répartition suivante selon les régions (voir tableau ③):

- Région wallonne: 1498; c.-à.d. - 10,78%
- Région Bruxelles Capitale : 424; c.-à.d. - 6,19%
- Région flamande: 7126; c.-à.d. - 6,22%

Cela fait de la Région wallonne – du moins en pourcentage - la région la plus gravement touchée.

3. Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires total du secteur (journaux non inclus) a augmenté de pas moins de **5,67%** pour atteindre **2,659 milliards d'EUR!** Alors qu'en 2018, on parlait d'une timide croissance de 1,47%, cette croissance est la plus importante des 10 dernières années. Il est également frappant de constater qu'en 2019 les sous-secteurs du prépresse et de la finition ont vu leur chiffre d'affaires diminuer (pour le sous-secteur de la finition il s'agit même d'une baisse significative de - 10,55%). La croissance se situe donc entièrement chez les imprimeurs qui enregistrent une croissance de + 9,43%.

Enfin, nous constatons une nouvelle et forte baisse du chiffre d'affaires des imprimeurs de journaux.

4. Les investissements

Contrairement aux chiffres du chiffre d'affaires, la situation en matière d'investissements est en baisse et diffère également selon le sous-secteur : pour l'industrie de l'imprimerie, il y a une nouvelle baisse à 80,55 millions d'EUR en 2019 (-4,51%). En 2018, cette baisse était encore de 17,38 %.

Les investissements dans le prépresse chutent à 22,36 millions d'EUR (-21,27 %), alors qu'en 2018, ce sous-secteur a connu une augmentation de près de 8%.

La légère augmentation des investissements dans le secteur de la finition est frappante, étant donné que tous les autres paramètres de ce sous-secteur affichent une tendance à la baisse.

Les investissements dans le secteur des journaux se réduisent de moitié

5. L'exportation

Nos volumes d'exportation - le secteur des journaux inclus - ont encore **diminué** en 2019 pour atteindre 880,61 millions d'EUR, soit **32,62%** du volume total du chiffre d'affaires.

Lorsque nous recevons des informations plus détaillées de la part de la BNB, nous compléterons cette analyse dans une prochaine édition du First Impression avec des informations sur l'importation et la balance commerciale.

Conclusion dans une perspective Corona

D'après les chiffres macroéconomiques pour 2019, on peut conclure que la réduction générale des effectifs dans le secteur atteint bientôt son point le plus bas. Surtout, si nous stimulons à nouveau

notre compétitivité internationale, qui est aujourd'hui principalement affaiblie par le niveau des coûts salariaux dans notre secteur graphique. Cela pourrait également mettre un terme à une nouvelle baisse de l'emploi.

Cependant, la demande nationale plus forte, qui ne peut qu'expliquer la belle augmentation du chiffre d'affaires en 2019, signifie qu'un ralentissement de notre économie générale aura un effet direct sur le bien-être de nos entreprises graphiques. La précédente crise du coronavirus a déjà provoqué cet effet direct.

Nous devons donc nous attendre à ce que toutes les tendances pour 2020 ne soient pas du tout attrayantes. C'est très malheureux. Nous espérons qu'une seconde partie de l'année positive limitera les dégâts, et surtout un 2021, qui pourra reprendre et perpétuer les paramètres positifs de 2019.

Cela nécessite toutefois des mesures que nos gouvernements devront prendre en compte:

1. La prolongation du chômage temporaire Covid-19 jusqu'à la fin de cette année est cruciale pour éviter, entre autres, les licenciements structurels.
2. Si des initiatives européennes, fédérales ou régionales sont prises pour apporter un soutien financier aux secteurs gravement touchés, ces autorités devraient tenir compte du secteur graphique sans préjudice. Après tout, nous sommes synonymes de créativité, de connexion, de valeur ajoutée éducative, de divertissement, d'information accessible et nous sommes les précieux partenaires d'une économie circulaire!

Tableau 2 Répartition de l'emploi par sous-secteur (imprimeurs de journaux non inclus) en Belgique au cours des dernières années (Source: ONSS)

	Impression	Préresse	Finition	Total
2009	11 707	2 224	768	14 699
2010	10 935	2 066	694	13 695
2011	10 640	1 948	669	13 257
2012	10 280	1 734	650	12 664
2013	9 688	1 522	581	11 791
2014	9 164	1 464	556	11 184
2015	8 810	1 409	374	10 593
2016	8 685	1 520	347	10 552
2017	8 276	1 290	305	9 871
2018	7 959	1 349	422	9 730
2019	7 368	1 325	355	9 048

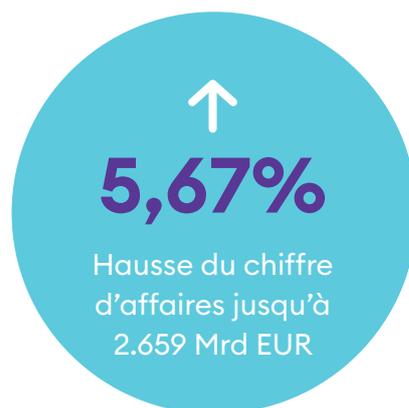
Tableau 3 Travailleurs de l'industrie graphique (imprimeurs de journaux non inclus) en Belgique au cours des dernières années (Source: ONSS)

	Bruxelles Capitale	Région wallonne	Région flamande	Belgique	Évolution annuelle en %
2009	1 409	2 687	10 603	14 699	-5,58
2010	1 224	2 513	9 958	13 695	-6,83
2011	1 277	2 428	9 552	13 257	-3,2
2012	1 262	2 281	9 121	12 664	-4,47
2013	890	2 141	8 760	11 791	-6,89
2014	804	1 948	8 432	11 184	-5,15
2015	716	1 895	7 982	10 593	-5,3
2016	768	1 809	7 975	10 552	-0,37
2017	415	1 698	7 758	9 871	-6,4
2018	452	1 679	7 599	9 730	-1,43
2019	424	1 498	7 126	9 048	-7,01

Tableau 4 Chiffre d'affaire de l'industrie graphique par sous-secteurs pour la période 2009-2019 en million d'EUR (Source: SPF Economie)

	Imprimeries de journaux	Imprimeries	Préresse	Finition	Total (journaux non inclus)	Total (journaux inclus)
2009	263,90	2 295,10	501,90	69,40	2 866,40	3 130,30
2010	256,70	2 285,60	510,90	71,80	2 868,30	3 125
2011	165,60	2 245,00	511,60	95,80	2 852,40	3 018
2012	160,30	2 151,30	467,60	61,90	2 680,80	2 841,10
2013	149,02	2 111,73	477,99	56,30	2 646,02	2 795,04
2014	140,79	2 182,01	463,57	55,78	2 701,36	2 842,15
2015	111,45	2 050,91	430,43	50,99	2 532,34	2 643,79
2016	58,45	1 947,08	422,04	49,25	2 418,38	2 476,83
2017	52,90	1 965,57	465,26	49,62	2 480,48	2 533,35
2018	44,04*	2 003,64	465,39	47,98	2 517,02	2 561,05*
2019	39,74	2 192,59	424,15	42,92	2 659,66	2 699,40

* Chiffres ajustés pour 2018 reçus aujourd'hui de la part du SPF Economie.

**Tableau 6** Part des exportations dans le chiffre d'affaire (journaux inclus) pour la période 2009-2019 (Source: SPF Economie)

	Export (Mio EUR)	CA (Mio EUR)	Part de l'export (%)
2009	1 141,00	3 130,30	36,45
2010	1 186,00	3 125,00	37,95
2011	1 274,00	3 018,00	42,21
2012	1 241,00	2 841,10	43,68
2013	1 113,00	2 795,04	39,82
2014	1 052,00	2 842,15	37,01
2015	949,00	2 673,96	35,49
2016	983,00	2 475,97	39,66
2017	921,00	2 533,35	36,35
2018	889,00	2 569,90	34,59
2019	880,61	2 699,40	32,62

Tableau 5 Les investissements de l'industrie graphique belge pour la période 2015 - 2019 en million d'EUR (Source: SPF Economie)

	Imprimeries de journaux	Imprimeries	Préresse	Finition	Total (journaux non inclus)	Total (journaux inclus)
2015	4,30	89,60	26,90	4,20	120,70	125,00
2016	2,70	102,60	20,60	3,10	126,30	129,00
2017	1,80	102,10	26,30	2,47	130,87	132,67
2018	4,73	84,35	28,40	2,53	115,28	120,01
2019	2,42	80,55	22,36	2,85	105,76	108,18



CONSEILS

De bons conseils pour partir en vacances en toute tranquillité

Envie de passer des vacances relaxantes? Mais en même temps vous craignez de ne pas avoir tout fini à l'heure et à temps? Ou de ne pas savoir tout organiser?

Febelgra vous donne quelques conseils pour passer des vacances sans se faire de soucis

1. Commencez par annoncer vos vacances bien à temps

Vous pouvez inclure, par exemple un texte dans votre signature de courriel, afin que vos relations soient informées à l'avance. Vous pouvez également envoyer un mail à vos clients (les plus importants) une semaine ou deux avant le début de vos vacances. Mais ne le publiez surtout pas sur les médias sociaux

Une astuce intéressante sur l'annonce: réservez un «jour de clôture» et un «jour de mise à jour» dans l'annonce de vos vacances. Imaginez que vos vacances commencent le samedi 18 juillet et que vous reprenez le travail le 3 août. Indiquez dans ce cas que vous partirez en vacances à partir du 17 juillet et que vous serez à nouveau prêt pour vos clients à partir du 4 août. Cela vous donne la possibilité de tout clôturer le 18 juillet et de commencer ainsi vos vacances en toute tranquillité. Le 3 août, vous pouvez alors parcourir tout ce qui est arrivé pendant vos vacances (e-mail, courrier, commandes / missions) presque sans être dérangé et éventuellement faire une liste des

choses à faire pour le restant de la semaine. Le lendemain, vous serez non seulement reposé, mais aussi bien préparé.

2. Terminez progressivement votre travail et répartissez les tâches

Personne n'aime terminer un tas de missions à la dernière minute. Gérez efficacement votre planning et dressez la liste des priorités à traiter avant votre départ. Au plus de détails seront résolus, au moins vous serez préoccupés pendant les vacances.

De plus, en tant qu'entrepreneur, il est plus raisonnable de réduire progressivement votre travail. Ne planifiez pas de rendez-vous les deux derniers jours avant votre départ. Utilisez plutôt ces derniers jours pour bien préparer votre absence et confier vos dernières tâches à vos employés ou à un collègue entrepreneur.

3. N'oubliez pas de paramétrer une notification d'absence en mentionnant clairement quand vous serez à nouveau joignable.

Indiquez également clairement si vous lisez ou non vos emails pendant vos vacances et s'ils seront suivis ou non par un collègue/collaborateur.

4. Assurez-vous que quelqu'un réponde systématiquement au téléphone ou prévoyez un message vocal avec les informations nécessaires.

Rien n'est plus frustrant pour un client que lorsqu'on ne décroche pas au téléphone.

5. Prenez des dispositions claires vis-à-vis de votre accessibilité

Il est difficile, en tant qu'entrepreneur, de déconnecter complètement de votre travail. Mais si vous êtes constamment appelé ou submergé d'e-mails, vous ne pourrez jamais vous détendre. Par conséquent, prenez de bonnes dispositions par rapport à votre accessibilité. Vous ne pouvez pas résister? Lisez vos e-mails une fois en fin de journée.

6. Evitez les rendez-vous immédiatement après votre congé

Ne planifiez pas de rendez-vous le premier jour de votre reprise, à l'exception d'une réunion d'équipe interne, bien sûr.

Passez de très bonnes vacances et profitez en bien.



Ne vous précipitez pas sur votre boîte de réception, mais triez d'abord vos e-mails par ordre d'importance. Peut-être que le tout dernier courrier est prioritaire et nécessite une action immédiate ?

G I L B E R T E

D

La vie chez Febelgra telle que je l'ai vécue.

E

F E B E L G R A



Merci

Tout d'abord, merci beaucoup pour les nombreuses années pendant lesquelles j'ai eu la chance de travailler pour vous.

Je vous avoue que je m'étais imaginé les derniers mois de ma carrière et les premiers mois de ma retraite complètement différemment.

La crise du coronavirus a durement touché notre secteur. Nous nous sommes beaucoup entendus et nous avons eu de nombreux échanges par mail depuis mars 2020. Tout comme cela a été le cas tout au long de ma carrière, il n'en est pas allé autrement

aujourd'hui. Grâce à vos questions, j'ai appris plein de choses chaque jour et le COVID-19 a été lui un nouveau sujet commun pour nous tous.

Je voudrais vous emmener dans un bout d'histoire de Febelgra, en commençant par la naissance de mes racines chez Febelgra-Anvers. Bien entendu, j'ai choisi les moments que j'ai vécu le plus intensément.

Febelgra-Anvers recrute

Mon entrée en fonction a débuté après une période particulièrement tendue entre Unigra et Fegrab. Les querelles se sont réglées et les

organisations nationales se sont unies sous le nom de Febelgra.

La même année, le **3 octobre 1978**, j'ai rejoint Febelgra-Anvers pour le poste «accueil et administration». Monsieur **De Coker** était le Président. À l'époque on s'adressait aux personnes en les appelant par leur titre et nom de famille : "Monsieur Beyers", "Monsieur Vermeulen", "Madame Peeters", ... puis il y a eu la transition vers "M. Roland", "M. Wim", ... j'ai carrément sauté cette étape en passant immédiatement à Roland, Fred, Jef, Marc, ...



Durée de travail

1956	45h
1964	44h
1965	43h
1966	42h
1967	41h
1968	40h
1979	39h
1980	38h
1985	37h



EXTRAIT DU RAPPORT

dd. 06.09.1955

“Personne n’est contre les 45 heures / semaine, mais cela pourrait avoir des conséquences néfastes”.



Nous réussissons et je me trompe!

Dites L'imprimeur, combien cela coute-t-il?

De la machine à écrire à l'ordinateur

La secrétaire dictait, je prenais note en sténo - ce n'était pas ma tasse de thé - mais grâce à ma bonne mémoire et mon imagination j'arrivais à un bon résultat. Et puis nous sommes passés à la machine à écrire mécanique qui, de temps à autre, perforait le papier. Ensuite rapide passage à la machine à écrire électrique d'IBM et super satisfaite du ruban de correction. J'étais également euphorique par rapport à la machine à boules (arial, italique, ...).

Lors de l'arrivée de notre premier ordinateur - qui trônait au milieu du bureau - notre Président Roland venait minimum une demi-journée par semaine afin de programmer la première liste des membres tout en dégustant une Westmalle triple.

De la typo à l'offset et au numérique

Le passage de la typo à l'offset était déjà en cours depuis un petit temps, mais je me souviens d'innombrables discussions sur la qualité et sur ce qu'est réellement l'impression. Tout le monde avait une loupe en poche et je devais également avoir cet instrument indispensable dans mon tiroir. Un débat similaire s'est ouvert plus tard, avec l'introduction de l'impression numérique.

Le coût est toujours très important. Quelques extraits de rapports:

21.02.1936

"Vive discussion lors de la réunion entre deux membres sur l'utilisation des prix."

25.08.1941

"Sur proposition de messieurs De Smet et Michiels, un comité a été formé le 15 mai qui se chargera du calcul du prix de revient car cette tâche ne devrait pas être laissée au Comité des prix de Londres."

2003

"Notre méthode traditionnelle de calculer les coûts nous aveugle. Nous accordons plus d'attention à la recherche de la bonne clé de répartition plutôt qu'à l'analyse de ce qui se trouve dans le gros pot."

Marc Raats et **Arnold D'Haene** – les sympathiques hommes d'Higro de Febelgra à l'époque – ont publié le livre des prix de revient du secteur graphique. C'est l'ouvrage de référence par excellence et la base des programmes de calcul. Mon collègue, **Marc Mombaerts**, en utilisait également les principes lors de nombreuses séances d'information fascinantes et performantes.

Une nouvelle secrétaire Febelgra-Anvers

Mon contrat de travail se complète, le **03.03.1986** je deviens la secrétaire de Febelgra-Anvers. Le Président Roland m'a dit: *"Écoute bien, désormais tu es responsable et si quelque chose ne va pas, tu ne devras pas venir avec un argument du genre: oui mais, c'est la faute de... Non, c'est toi qui es responsable. Mais ne t'inquiète pas (avec une lueur espiègle dans le regard), si les choses tournent vraiment mal, c'est au Président qu'on s'en prendra."*

La même année, **Annemie Peeters** nous a rejoint et nous avons vécu jusqu'à aujourd'hui de bons mais aussi de moins bons jours chez Febelgra. Nous nous connaissons tellement bien et avons vécu de nombreux moments hilarants, nous nous inventions des surnoms et n'hésitions jamais à plaisanter. Nous étions presque toujours sur la même longueur d'onde. Les larmes coulaient rarement par tristesse, mais très souvent de rire.

Annemie, merci pour les nombreuses années que nous avons passé ensemble. Prend bien soin de nos membres, de l'existence de notre association professionnelle.



MES EMPLOYEURS CHEZ FEBELGRA-ANVERS

- **Roland De Coker**, qui reçoit l'emblème du "Brillant Président" en 1994. Je suis entièrement d'accord!
- **Erik Michiels**, le perfectionniste, le moteur turbo dans tous les domaines. Il suit et envoie Febelgra-Anvers dans le monde entier (échoué une seule fois car pas de connexion dans le désert 😊).
- **Gerd De Haes**, une touche féminine dans le bastion des hommes, j'en étais ravie. Le point culminant a certainement été l'ouverture du nouveau secrétariat, rue Van de Werve, un bureau de rêve réalisé par Gerd De Haes et Erik Michiels.
- **Louis Verheyen**, au début, nous avons dû nous adapter à nos tempéraments. Par la suite, notre collaboration s'est passée comme sur des roulettes. Le Président Louis connaissait tout le monde et vice versa, ce qui est pratique si vous voulez faire avancer les choses.

Les limbourgeois me souhaitent la bienvenue

Le secrétariat d'Anvers offrait également ses services au département graphique du Limbourg. En **1986**, je devins automatiquement leur secrétaire.

Avec des sujets tels que la législation d'établissement, l'impression funéraire, les prix cibles, ... la porte était grande ouverte. Quel tempérament ces limbourgeois. Les réunions du Conseil d'Administration - tous de bons vivants - commençaient et se terminaient systématiquement par quelques ragots et quelques bonnes blagues. Après quelques réunions et quelques cours de traduction, je me suis sentie très à l'aise auprès d'eux. Les déjeuners causerie étaient fascinants, les fêtes comme le banquet d'automne et les barbecues culinaires, supers, les excursions en famille et l'engagement des administrateurs, du jamais vus. Lors d'une visite d'entreprise dans le Limbourg, vous étiez toujours accueillis tranquillement avec un bon café et de délicieuses pâtisseries limbourgeoises.

J'adore les fiers Limbourgeois!

Le respect des employeurs et des travailleurs

Le **17.04.1957**, les cloches de Pâques survolent la Chocolaterie Mon Trésor et me déposent littéralement au milieu des œufs de Pâques. J'ai grandi avec les ouvriers dans l'atelier parmi les boîtes et les conches à chocolat. Cela m'a peut-être appris

à penser / à agir selon le point de vue de l'employeur, mais aussi dans le respect de tous les travailleurs et en particulier des ouvriers.

Grâce à ces ingrédients, j'ai toujours essayé de régler les différends entre employeurs et travailleurs. J'ose dire que j'ai noué de bonnes relations avec (presque) tous les secrétaires syndicaux, sans renier les intérêts des employeurs.

J'ai eu la chance immense d'être en contact avec beaucoup de gens de tous niveaux (de la femme de ménage au PDG). Pour cette raison, j'ai une aversion pour les égocentriques et les narcissiques. J'adore également les gens intelligents (vous savez, les intelligents qui pensent qu'ils ne savent pas grand-chose) qui s'entendent avec tout le monde sans se montrer condescendant avec leur interlocuteur.

Futura Grafici

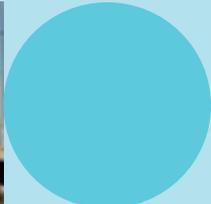
En 1964, **Roland De Coker** fonde FUGRA - Futura Grafici - avec 8 jeunes graphistes. Cette association de jeunes personnes propose de nombreuses activités relaxantes et pédagogiques. C'est aussi le terrain propice de l'association professionnelle des graphistes d'Anvers, qui a recruté les administrateurs engagés de cette jeune association.

En 1994, nous célébrons notre 30e anniversaire avec 30 montgolfières multicolores, un spectacle inoubliable.



Réalisation
du bureau
de rêves





Febelgra
le vent dans
les voiles



Cela ne peut être que FUGRAMA!

Les membres de Fugra organisaient bénévolement le salon national Fugrama tous les 2, ou parfois 3 ans. Grâce à ce méga événement, l'association de jeunes personnes remplit plusieurs objectifs: affiner un certain nombre de compétences parmi ses membres, générer des ressources financières pour Fugra et parrainer des activités (dont la promotion des métiers graphiques, les déplacements en bus vers la Drupa, etc.). Et bien sûr la raison de son existence: le réseautage entre les exposants et les graphistes, l'établissement de relations d'affaires et la découverte de nouveaux produits, machines ...

Lancé en 1975 à l'Alpheusdal à Berchem avec **Robert Peeters** comme coordinateur. 5 éditions plus loin au Bouwcentrum à Anvers et 4 autres éditions plus tard, FUGRAMA est au Heysel à Bruxelles.

Tous les Fugrama's étaient intenses: de nombreuses réunions, discussions avec des membres, des non-membres, des fournisseurs, ... **MAIS** resterons gravés à jamais dans ma mémoire avec sourire et fierté: les Fugrama's avec **Marc Raats** en tant que coordinateur (transition au Bouwcentrum), 1996 où le stand Febelgra (réalisation **Erik Michiels**) est exhibé pour le 100e Anniversaire de la Fédération, et pour moi la plus belle, la plus grande et la plus lucrative, la foire de 2001 réalisée par **Erik De Coker** et son équipe et à laquelle j'ai coopéré.

On passe à la vitesse supérieure

Après 16 ans de collaboration avec le Président, **Roland De Coker**, nous passerons à partir de 1994 à la vitesse supérieure mais à chaque fois avec un nouveau président. Parfois, après 4 ans, je me disais "nous voilà partis vers un nouvel employeur."

Le centenaire en 1996

Febelgra-Anvers a 100 ans, ce fut une année dynamique et passionnante. Une année avec une activité tous les mois. En cherchant l'historique dans les archives j'ai été submergée par le goût et l'odeur particulière de la poussière tout en touchant les

manuscrits, les belles calligraphies, les couvertures en cuir et l'histoire.

La fondation de la Fédération

L'origine de l'édification finale s'est avérée être une circulaire du gouvernement imposant qu'un règlement de 20 articles devait être affiché dans tous les centres de travail. Le Syndicat a été fondé lors de l'Assemblée Générale du **22.10.1896**.

Febelgra-Flandre à la ligne de départ

Après de nombreuses réunions, de discussions animées et d'audits, les organisations provinciales Febelgra asbl fusionnèrent en Febelgra-Flandre.

Jo Van Croonenborch, donna le coup d'envoi le **25.05.2004** dans les bâtiments de Xeikon. Le Président Jo avait une vision et un objectif clairs pour Febelgra-Flandre. Un homme très intelligent, ce fut une grande opportunité de travailler pour lui comme coordinatrice Febelgra-Flandre.

Le Président **René Van den Berghe** et **Wim Demeestere** ont pris les commandes en devant s'adapter, mais ce fut un travail fascinant.

Comme la Flandre était mon domaine d'activité, je me suis initiée aux activités, réceptions et événements sur toute la région flamande, et donc à de multiples cultures, coutumes et dialectes.

1 pour 11

C'est une nouvelle page qui s'ouvre le **11.07.2011** (Fête de la communauté flamande). 1 Fédération pour toute la Belgique, Febelgra. Pour des raisons fiscales et financières, Febelgra-Flandre devient Febelgra.

Nous avons accueilli le jour suivant notre nouvelle collègue, **Myriam Buyl**, une jolie jeune femme, avec qui nous avons travaillé tellement agréablement. Elle a la plume facile et place la barre très haut dans son travail «communication et marketing». En même temps, cette gentille dame a fait carrière dans les plus hauts rangs de l'organisation internationale Fespa. Je tiens à remercier Myriam de tout mon cœur pour l'agréable collaboration.



Un an plus tard, il a été décidé que tous les collaborateurs travailleraient désormais dans les bureaux de Bruxelles. Je ne vais pas entrer dans les détails car ce furent des années difficiles, un adieu émotionnel à nos bureaux de rêve, 3 nouveaux directeurs généraux, 3 déménagements à Bruxelles, et on ne prête plus d'attention aux différences culturelles et aux méthodes de travail du secrétariat.

Mais tout s'arrange et des défis s'imposent.

- Les collaborateurs du secrétariat apprennent à se connaître et à s'apprécier.
- Mes tâches changent en tant que femme de terrain dans le domaine social et je me familiarise avec l'échelle à laquelle les CCT sont conclues (CP 130).
- J'apprends à mieux connaître nos membres francophones et peaufine mon français.
- Je deviens secrétaire des différents fonds de subsistance et des autres asbl paritaires communes.

Et encore quelques bons souvenirs:

Les fréquentes promenades dans la nature avec **Lieven Deschampelaere** en tant que (co)guide. Le Pays inondé de Saeftinghe où une dame a pu jeter ses chaussures à talon après la promenade et un membre qui a descendu gracieusement la dune grâce à ses bottes mal ajustées.

Maître Jan Tritsmans, notre avocat depuis de nombreuses années que

nous pouvions toujours contacter pour nos questions mais également pour une petite blague et un grand éclat de rire. **Les trajets en bus à Drupa.** Chaque jour un bus de chaque coin de la Belgique. 900 voyageurs, 900 petits déjeuners, 900 viennoiseries (sans sucre impalpable !), 900 pistolets, 900 jus de fruits, ... Le secrétariat se révèle être une entreprise de restauration spécialisée

Merci à tous les collègues d'aujourd'hui, d'hier et d'il y a longtemps.

- **Johan Van Baelen**, mon meilleur pote;
- **Jos Rossie**, nous n'étions pas toujours d'accord mais Febelgra reste dans nos gènes et nous gardons contact;
- **Christel Vanneste**, chouette collègue et techniquement très compétente;
- **Wim Dubois**, un beau garçon avec de bons contacts avec les membres et les collègues,
- **Rudi Miseur**, l'agent de liaison en cas de problème entre les collaborateurs;
- Les collègues d'aujourd'hui (**Ann Kestens, Marisa Bortolin, Annemie Peeters, Martine de Couve, Michel Claes**) ainsi que la direction actuelle de Febelgra, **Marc Vandenbroucke**, Directeur Général et **Denis Geers**, le Président
- Les filles et garçons d'**Indufed** qui nous ont chaleureusement accueillis à la Place du Champs de Mars.

CHERS MEMBRES

Vous êtes la raison d'être de notre association professionnelle.

Je suis heureuse d'avoir pu travailler avec vous. Je connais souvent en grande partie l'histoire de votre entreprise et j'ai fait connaissance avec la ou les générations suivantes, les restructurations, l'inauguration de nouveaux bâtiments, de nouvelles machines,...

J'ai apprécié les visites des entreprises et je vous avoue que j'aime la production, l'odeur et le rythme des machines d'impression.

C'est grâce à vous que j'ai eu le job de rêve de ma vie.

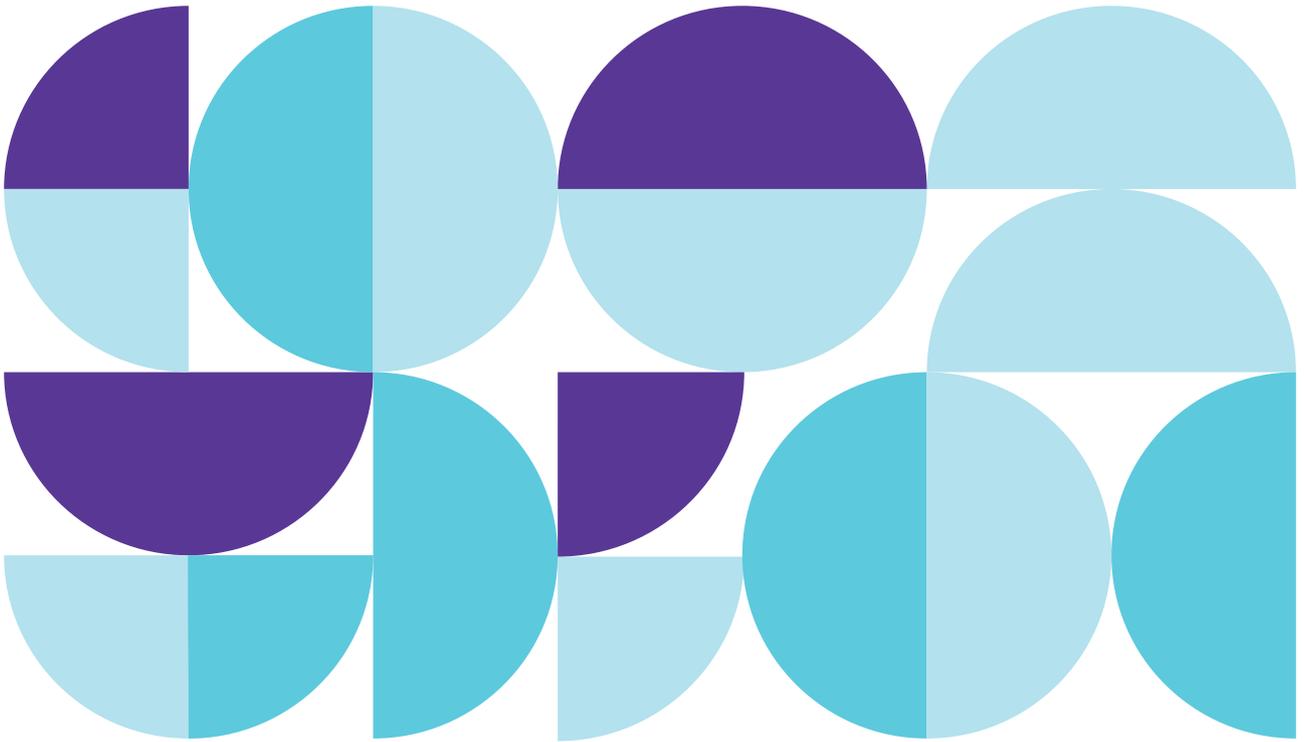
Prenez bien soin de vous !

Gilberte Le Jeune

31.07.2020



Vous pouvez télécharger un modèle du règlement de travail 2020 sur www.febelgra.be.



SOCIAL

Suspension du délai de préavis pendant le chômage temporaire Corona

La loi stipulant la suspension du délai de préavis pour les licenciements effectués avant ou pendant la période de chômage temporaire de l'exécution du contrat de travail pour cause de force majeure dû à la crise du Covid 19, été publiée hier.

La loi a été publiée au Moniteur Belge le 22.06.2020 et est en vigueur à compter de cette date.

Préavis

Tant le travailleur que l'employeur peuvent résilier le contrat de travail avec préavis pendant la période de chômage temporaire pour force majeure COVID-19.

Préavis donné par le travailleur

En cas de préavis donné par le travailleur avant ou pendant la suspension de CT pour force majeure. Pas de suspension du délai de préavis pendant la période de CT pour force

majeure. Le délai de préavis se poursuit normalement.

Préavis donné par l'employeur:

Préavis donné avant le 01.03.2020

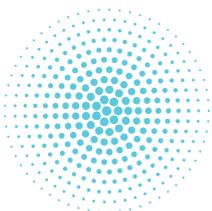
Pas de suspension du délai de préavis pour les jours de CT pour force majeure. Le délai de préavis se poursuit normalement

Préavis donné après le 01.03.2020 et avant le 22.06.2020

- Pas de suspension du délai de préavis pour les jours de CT pour force majeure jusqu'au 22.06.2020
- Les jours de CT-force majeure dans la période à partir du 22.06.2020 suspendent la période de préavis

Préavis donné à partir du 22.06.2020

Le délai de préavis est suspendu pour les jours de CT pour force majeure.



POUR PLUS D'INFOS:
gilberte.le.jeune@febelgra.be

DOSSIER

L'EXPÉRIENCE CLIENT

partie II



Nous avons parlé dans le Factua 4, de l'importance d'une bonne expérience client (ou CX abréviation de Customer Experience). Comme promis, nous vous donnons dans cette édition, un certain nombre de conseils afin d'encourager l'expérience client.

Faites des enquêtes régulières auprès de vos clients. Vous ne pouvez prendre les bonnes mesures que lorsque vous savez ce que vos clients pensent de votre service.

- Partagez le feedback avec les collègues concernés afin que tout le monde soit sur la même longueur d'ondes en ce qui concerne l'expérience client.
- Si nécessaire, offrez une formation supplémentaire à vos collaborateurs afin qu'ils puissent fournir le service que vos clients attendent

N'oubliez pas vos clients lorsque cela se bouscule dans votre entreprise. Souvent, surtout lorsqu'il y a beaucoup de travail dans une entreprise, on perd le client de vue et on se concentre uniquement sur le problème auquel nous sommes confrontés. Lorsque cela se produit, les clients n'obtiennent malheureusement pas le service qu'ils méritent. Au lieu de cela, les problèmes sont traités les uns

après les autres et ils reçoivent une étiquette «résolu» ou «en cours». Vous pouvez changer l'approche de votre équipe du service clientèle en passant d'une approche axée sur les problèmes à une approche axée sur les personnes.

Un bon service clientèle doit être cohérent et être présent à chaque interaction.

Dans ce monde numérique, les clients comptent rarement uniquement sur le centre d'appels de l'entreprise pour résoudre le problème. Ils vont plutôt visiter votre site Web ou vos pages sur les médias sociaux via leurs appareils numériques pour trouver une solution au problème. Il est donc crucial que vous assuriez un service à la clientèle à chaque interaction.

Vos clients insatisfaits sont aussi importants que vos clients satisfaits.

Vos clients insatisfaits peuvent (et vont) en dire autant sur votre service client que les clients satisfaits. Écoutez vos clients insatisfaits et assurez-vous que vos clients peuvent vous joindre facilement s'ils ont des plaintes à formuler. Vous pouvez fournir le meilleur service clientèle, mais si vos clients ne peuvent pas vous joindre, cela a peu d'effet. Assurez-vous d'indiquer sur votre site Web comment les clients peuvent vous joindre en cas de problème et

faites régulièrement des enquêtes de satisfaction. Si les clients insatisfaits savent vous contacter et que leur problème est résolu rapidement, il est probable que leur insatisfaction disparaisse et qu'ils deviennent même de fidèles clients.

La première impression est importante

Cela aura un impact positif sur les expériences à venir.

Offrez une petite attention

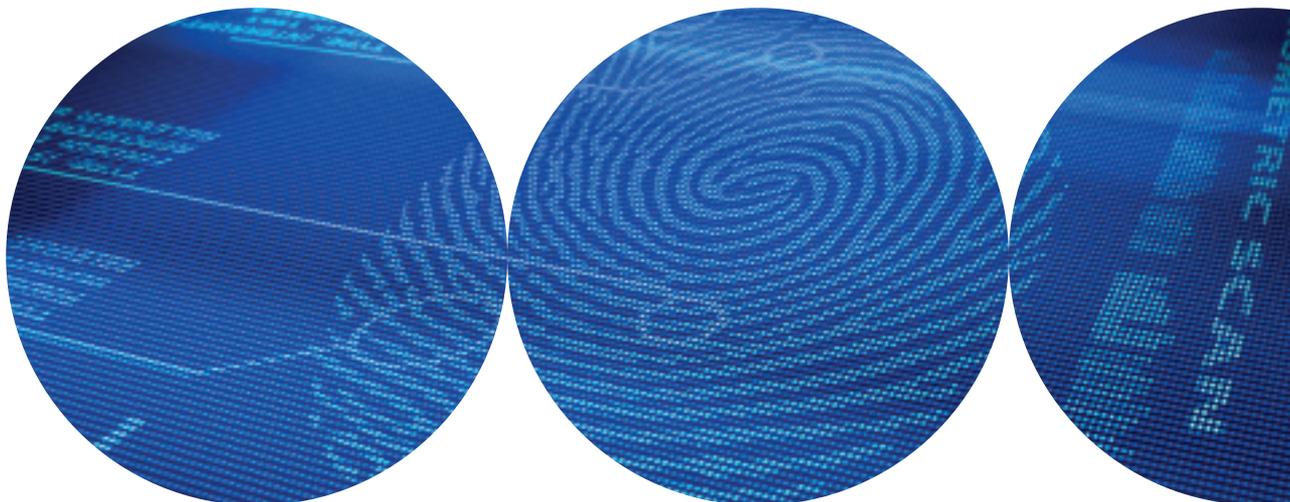
Envoyez par exemple une petite carte aux clients que vous connaissez lors d'un événement spécial tel qu'une naissance, un mariage, un décès, ...

Entretenir chaque relation client

comme si c'était la relation avec votre plus gros client. Grâce à cette approche, un plus grand nombre de clients vous resteront fidèles.

Une règle d'or: essayez toujours de promettre moins, mais de faire mieux: Under promise & over deliver.

N'oubliez pas que les consommateurs considèrent souvent que **le soin et la convivialité** du service clientèle sont plus importants que la rapidité. En d'autres termes, un bon service a **plus de valeur qu'un service rapide.**



RGPD

Scanners d'empreintes décadactylaires

Amende record aux Pays-Bas

L'article paru dans un journal hollandais avec le titre suivant: *"Une amende record pour une société qui utilise des scanners d'empreintes digitales pour enregistrer les heures de travail"* a attiré l'attention d'un de nos Membres. Nous avons demandé conseil à la FEB.

De quoi s'agit-il?

L'Autorité des protection des données (APD) a imposé une amende de 725.000 EUR à une société qui collectait les empreintes digitales de ses employés (sans consentement publique). La société qui n'a pas été citée en a fait usage pour enregistrer les heures de travail, mais c'était en violation avec la législation sur la confidentialité.

Conseils de la FEB

L'utilisation des empreintes digitales du personnel à des fins quelconques est tout sauf évidente. Les empreintes digitales sont considérées comme des données biométriques. Celles-ci entrent dans la catégorie des données sensibles et leur traitement (c'est-à-dire leur utilisation) est interdit, sous réserve d'un certain nombre d'exceptions strictes. La raison en est, entre autres, que contrairement par exemple à un mot de passe, on ne peut pas modifier son empreinte digitale si elle tombe dans de mauvaises mains.

Il n'y a pas encore de jurisprudence à ce sujet en Belgique, mais je soupçonne que l'avis de l'Autorité de protection des données belge ne différerait pas beaucoup de l'avis hollandais. Ceci se base sur la législation européenne (le Règlement Général sur la Protection des Données ou RGPD), qui a été complétée dans une mesure limitée par les règles nationales belges.

Il s'agit de l'article 9 du **RGPD** et de l'article 9 de **la Loi Belge du 31 juillet 2018**. L'article 9 énumère également les cas dans lesquels les données biométriques peuvent être utilisées à titre exceptionnel. L'une des exceptions est que les données biométriques peuvent être utilisées lorsque la personne a donné son consentement explicite. Toutefois, le consentement d'un travailleur par rapport à son employeur n'est pas accepté comme base juridique dans de nombreux cas. Après tout, on suppose qu'en raison de la relation d'autorité, l'employé n'est pas libre de dire "non".

En outre, le **principe de proportionnalité du RGPD** doit être pris en compte. Cela signifie que l'on ne peut collecter que les données à caractère personnel qui sont "adéquates, pertinentes et non

excessives au regard des finalités pour lesquelles elles sont obtenues. Dans le cas de l'enregistrement du temps de travail il faut pouvoir démontrer qu'il n'existe pas d'autre moyen d'enregistrement du temps qui soit aussi efficace mais moins intrusif pour la vie privée des personnes.

Enfin, il convient également de tenir compte du fait que l'utilisation et donc la collecte de données biométriques comporte également un risque supplémentaire en termes de détention. Il est préférable d'effectuer une AIPD (analyse d'impact relative à la protection des données) et en cas de perte de données (violation de données), il est obligatoire de le signaler à l'autorité (de protection de données).

Conclusion de la FEB

Nous en concluons donc qu'en Belgique aussi, il faut être très prudents quant à l'utilisation des empreintes digitales ou d'autres données biométriques dans le cadre de l'accès ou du contrôle du personnel.

Pour plus d'infos: contactez ann.kestens@febelgra.be

INTERVIEW

FOCUS SUR UN MEMBRE: Studio Soku

Quand avez-vous créé votre entreprise? Où vous situez-vous? Une entreprise individuelle?

Studio Soku est née le 1er juillet 2018 et se situe à Lebbeke (à côté de Termonde). Je suis actuellement une entreprise individuelle.

Quelles études avez-vous faites? Saviez-vous dès votre plus jeune âge que c'est cela que vous vouliez faire? Avez-vous été inspiré par quelqu'un?

J'ai fait mes études secondaires dans l'enseignement artistique (Sint-Lucas) et j'ai ensuite travaillé pendant quelques années dans des secteurs très différents, mais malheureusement rien de créatif. 2017 a donc été une année importante, car c'est à ce moment-là que j'ai décidé de suivre un cours de design graphique pendant la journée et une formation d'UXD (User Experience Design) en cours du soir chez Syntra. C'est un peu un chemin inverse d'aller à l'école à un âge plus avancé, mais quand ça marche...

Quand j'étais jeune, je ne savais pas encore ce que je voulais faire, mais ce dont j'étais certain c'est que ce serait dans le domaine créatif. J'apprécie énormément le travail créatif des autres. En fait, encore plus que le mien. Quiconque arrive à libérer un sentiment au moyen de couleurs, de formes, de lignes, de mots,... est pour moi, une source d'inspiration.

Pour quels clients travaillez-vous?

Ma clientèle est très diversifiée. Vous avez naturellement les clients classiques comme une agence immobilière, un consultant en construction, des salons de beauté, des podologues, une marque de vêtements, ... Mais il y en a aussi de plus particuliers, même uniques en leur genre, comme Casting Tails (une

agence de casting animalier pour des spots, des séances photos, ...), Double pass (société de conseil en football), BLOK (Institut biochimique de la thérapie orthomoléculaire) et même Febelgra. Sans oublier les impressions pour les clients privés qui veulent joliment présenter leur propre histoire. Chaque client a son charme et j'ai un clic avec chacun d'entre eux. Qu'il s'agisse d'une société, d'une entreprise individuelle ou d'un couple d'amoureux.

Que faites-vous exactement en tant que graphiste? Uniquement de la création ou également une réflexion par rapport à la stratégie, à la marque,...

En fait, je fais beaucoup de choses en ce moment. Des stratégies aux sites web, en passant par les mises en page... Dans un monde rapide et moderne comme celui-ci, il est impossible d'être et de rester un spécialiste dans tous les domaines. C'est pourquoi je vais revoir mon offre en 2020. La qualité prime avant la quantité.

Quel est le meilleur projet sur lequel vous avez travaillé? Pour quel client aimeriez-vous travailler?

Les plus beaux projets sont en fait mes cartons d'invitations de mariage et mes faire-part de naissance ; rien n'est plus beau que de célébrer l' 'Amour'. Surtout s'ils peuvent être un peu plus créatifs ou même parfois hors du commun. Les entreprises sont bien sûr également agréables, mais les demandes sont plus traditionnelles. Mais si, par exemple, ils reluquent une méthode d'impression spéciale, alors je suis super heureux. Ce que j'aimerais refaire à l'avenir, c'est concevoir la pochette d'un disque ou un emballage alimentaire super spécial.

Êtes-vous en contact proche avec d'autres imprimeurs?

Oui, ou j'essaie de le faire. J'ai quelques partenaires réguliers et j'adore travailler avec eux. Il est vrai que chacun a sa propre spécialité, il s'agit parfois de chercher le bon switch. Il y a souvent, par exemple, de nouvelles imprimeries qui ont exactement ce dont j'ai besoin. Il va sans dire que ceux-ci sont ajoutés à mes contacts. Cela reste rarement qu'une collaboration unique. Toutes les imprimeries avec lesquelles j'ai travaillé jusqu'à présent font tout leur possible pour satisfaire la clientèle. C'est ce qu'on appelle une formidable collaboration!

Pourquoi êtes-vous devenu Membre de Febelgra? Comment avez-vous fait la connaissance de Febelgra?

J'ai rejoint Febelgra parce que j'avais de nombreuses questions sur l'industrie. Comme trouver les bons partenaires, les bons matériaux... mais aussi quels sont mes droits en tant que graphiste, quelles formations méritent d'être suivies... Après quelques recherches sur Internet, je me suis retrouvé sur Febelgra et j'ai trouvé par la même occasion les réponses aux questions ci-dessus. Hourra!

Pourquoi le nom: Studio Soku?

On me pose très souvent cette question ☺ C'est quelque chose qui est originaire d'un autre continent. Comme vous le savez peut-être, un mot en japonais peut avoir différentes significations selon la façon dont vous le prononcez. Soku signifie "savoir-faire" et "partenariat"... Pour moi, cela résume tout. C'est de cette manière-là que je veux faire des affaires et c'est comme ça que je veux travailler.

Nous remercions **Nele Van Herrewegen** de **Studio Soku** pour cet interview.



EN BREF



La Journée Découverte Entreprises

Sudpresse et ses fidèles partenaires, l'Union Wallonne des Entreprises et Group S, souhaitent faire découvrir les forces vives de la Wallonie en rassemblant encore plus d'entreprises pour la 3^{ème} édition de la Journée Découverte. Ils tiennent à faire sortir les entreprises wallonnes de leur timidité caractéristique et de les motiver à montrer une Wallonie qui bouge et existe dans le paysage économique belge.

La crise sanitaire que nous avons traversée a amené Sudpresse à se réinventer et à proposer, à certai-

nes entreprises de participer à la Journée Découverte Entreprises en mode « virtuel »: Le principe est de faire visiter son entreprise par vidéo comme si les visiteurs étaient là « en réalité ».

Alors n'hésitez pas! C'est l'occasion de mettre votre entreprise en avant en toute sécurité pour vos clients de demain et pour vos collaborateurs.

Inscrivez-vous dès à présent via :

www.jde-wallonie.be

Intergraf economic report 2020



Le rapport économique annuel d'Intergraf fournit des informations économiques complètes sur l'industrie graphique européenne. Il montre les évolutions historiques et les comparaisons entre les pays. Il fournit des informations générales sur le profil de l'industrie graphique européenne, ainsi que des données sur la production de produits d'impression et le commerce avec les principaux partenaires commerciaux internationaux. Il décrit également les points forts du développement économique des secteurs liés à l'industrie de l'imprimerie - y compris le papier, l'encre, la presse, l'énergie et les marchés postaux.



**ON
TOUR**

- 15/07** Flandre occidentale
Rederij Coudenys Brugge 18h30
- 20/08** Anvers
XL Café Mechelen 18h
- 27/08** Flandre orientale
Wijndomein Nobel Lochristi 18h
- 27/08** Bruxelles
- 09/09** Brabant Flamand
AB Inbev Stella Artois Leuven 19h
- 16/09** Wallonie
Namur

Si vous souhaitez plus d'informations, cliquez sur: www.fespa.be/nieuwtjes/fespa-on-tour/

Le guide des CCT



Le Guide des CCT 2020 arrivera bientôt dans votre boîte aux lettres. Il s'agit d'une publication conjointe des partenaires sociaux de la Commission Paritaire 130, compétente pour les ouvriers de notre secteur.

L'édition de cette année comprend également des informations liées à l'impression sur le Brexit et sur le COVID-19. En outre, le rapport contient les premières prévisions de l'impact de la pandémie sur l'industrie graphique et l'impression d'emballages jusqu'en 2024. Ces informations ont été fournies par l'institut de recherche partenaire d'Intergraf, Smithers, et les fédérations affiliées.

Le rapport peut être demandé gratuitement par les membres par e-mail: ann.kestens@febelgra.be

Salaires et charges

L'indice santé du mois de juin 2020 s'élève à 110,05.

Travailleurs CP 130

L'indice lissé pour juin 2020 est de 107,88 et se situe dans le disque de stabilisation 104,77 et 109,01. Par conséquent, il n'y a pas d'indexation en juillet 2020.

Employés CP 200

Les appointements réels sont indexés au 1er janvier 2020 de 0,80% sur base de l'évolution de la moyenne arithmétique des chiffres de l'index de novembre/décembre 2018 en comparaison avec la moyenne de novembre/décembre 2019.

Pourcentages onss au 01.07.2019

	OUVRIERS			EMPLOYÉS		
	entreprise 1	entreprise 2	entreprise 3	entreprise 1	entreprise 2	entreprise 3
	<10 psl	10-19 psl	≥ 20 psl	<10 psl	10-19 psl	≥ 20 psl
Montants de base	19,88	19,88	19,88	19,88	19,88	19,88
Montants divers	11,04	12,73	12,78	5,47	7,16	7,21
Fonds de sécurité d'existence	2,01	2,66	2,66	0,23	0,23	0,23
Total montants employeur	32,93	35,27	35,32	25,58	27,27	27,32

Le paiement unique pour les vacances annuelles n'est pas repris dans ce tableau.

Charges sociales

Ouvriers à partir du 01.07.2020	1 ÉQUIPE		2 ÉQUIPES		3 ÉQUIPES	
Frais inhérents au temps de travail 1	1,1995	19,95%	1,2911	29,11%	1,4989	49,89%
Frais inhérents au temps de travail 2 sans charges sociales	0,0253	2,53%	0,0261	2,61%	0,0261	2,61%
Charges sociales	1,5299	52,99%	1,5299	52,99%	1,5299	52,99%
Charges sociales salariales	1,8604	86,04%	2,0014	100,14%	2,3193	131,93%

Calcul basé sur une entreprise de ≥ 20 travailleurs et de classe salariale XIV. Il est tenu compte du non-versement du prélèvement anticipé de 22,80% pour travail en équipes.

Employés à partir du 01.07.2020

Frais inhérents au temps de travail 1	1,2365	23,65%
Frais inhérents au temps de travail 2 sans charges sociales	0,0882	8,82%
Charges sociales	1,3102	31,03%
Charges sociales salariales	1,7083	70,83%

Il n'est pas tenu compte de la diminution structurelle des charges, des éco-chèques d'un montant de 250,00 EUR (employé à temps-plein) et la prime de 250 EUR (introduction en 2016).

Indice salarial

2009	01.01.2009	145,36	2012	09.01.2012	155,39	2015	01.01.2015	157,17	2018	01.01.2018	163,93
	01.06.2009	145,73		08.10.2012	158,59	2016	01.01.2016	157,75		01.08.2018	167,20
2010	01.01.2010	145,58	2013	01.01.2013	158,63		01.04.2016	156,07	2019	01.10.2019	168,07
	12.07.2010	148,94		01.04.2013	157,95		09.05.2016	159,31	2020	01.01.2020	170,32
2011	01.01.2011	149,04		01.10.2013	157,94	2017	01.01.2017	159,31		01.02.2020	173,68
	11.04.2011	152,11	2014	01.01.2014	157,42		08.05.2017	162,61		01.07.2020	172,89

Indices papier

L'indice papier exprime l'évolution des prix du papier, une des principales matières premières de l'industrie graphique. Des indices sont calculés pour le papier Offset sans bois, Maco sans bois et Maco avec bois. La période de référence est les prix au 01.01.1973. Les indices des prix du papier ont été portés à 100 à cette date.

Date	Offset sans bois	Maco sans bois	Maco sans bois	Date	Offset sans bois	Maco sans bois	Maco sans bois
31.05.2020	269,91	246,20	289,84	31.12.2019	284,49	262,30	290,82
30.04.2020	269,91	251,57	290,82	30.11.2019	281,66	261,60	290,82
31.03.2020	269,91	251,57	290,82	31.10.2019	283,75	259,81	290,82
29.02.2020	273,32	247,77	290,82	30.09.2019	279,00	256,84	290,82
31.01.2020	271,84	249,92	290,82	31.08.2019	282,00	258,04	290,82

Vous trouverez les chiffres les plus récents sur notre site www.febelgra.be sous Services / Commercial / Etiquette SMI. Les auteurs, la rédaction et l'éditeur veillent à la véracité des informations publiées, pour lesquelles leur responsabilité ne peut être engagée.

FOCUS SUR LE PAPIER

sappi | Raw

Une enveloppe rugueuse avec un noyau souple et élégant

RAW est un papier couché simple disponible en feuilles ou en rouleau. Un papier de première qualité qui est naturel et non couché au toucher, mais qui offre des résultats d'impression jolis et réalistes grâce à un traitement de surface spécial.

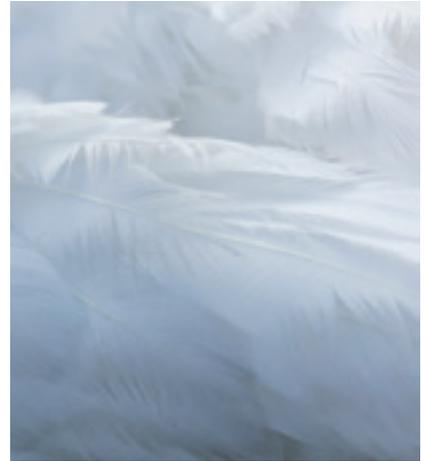
La blancheur naturelle et le volume élevé procurent à RAW un caractère

sensoriel fort, permettant de créer une connexion plus profonde avec le contenu. Pas d'impressions éphémères, mais des expériences durables !

RAW se démarque clairement des autres papiers couchés et agit comme un digne ambassadeur mettant en avant l'importance de l'imprimé au sein d'un large spectre de supports.

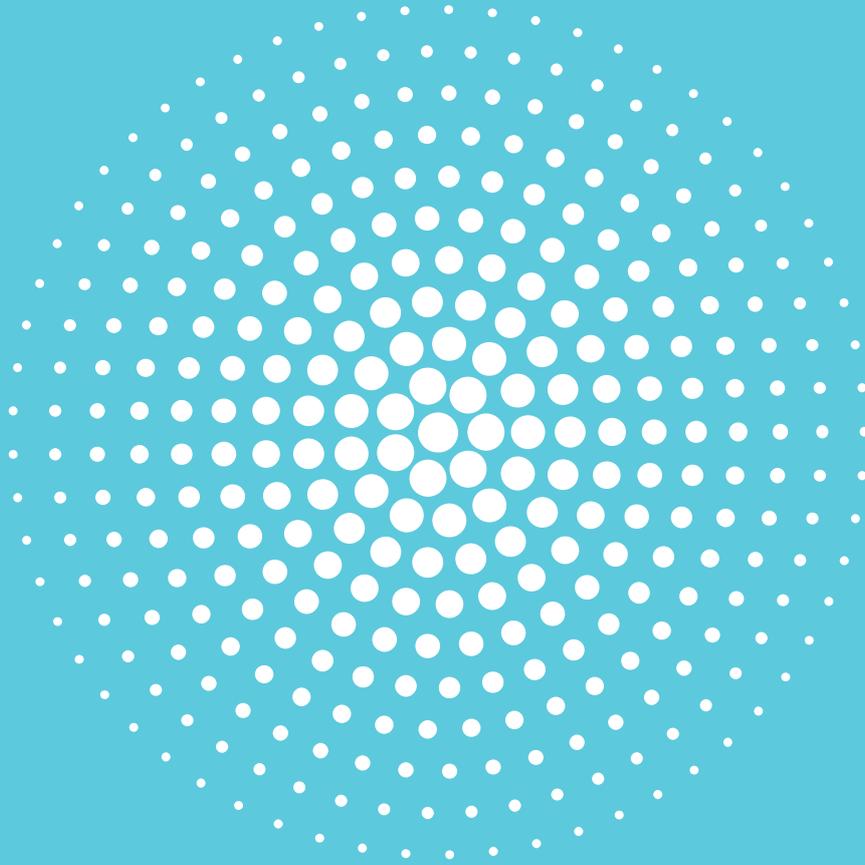
Voir, sentir, expérimenter, inspirer... pour traduire des émotions en créations chaleureuses !

**RAW est distribué par Igepa et est disponibles en 4 grammages différents, de 115 g/m² à 170 g/m².
Demandez votre brochure produits aujourd'hui encore via samples@igepa.be**



First Impression a été imprimé sur du RAW 135g/m² pour les pages intérieures. La couverture sur du RAW 170g/m².





Partners in creativity

